



Champignons Shiitakés



Amap d'Aigrefeuille sur Maine - Contrat de partenariat 2020 - 2021

entre : Sophie MARTIN
 Ferme de la petite Audonnière
 1, la petite Audonnière - 44140 LA PLANCHE
 06 27 14 00 94
sophie.martin@petiteaudonniere.com <https://www.facebook.com/FraiseraiAudonniere/>

et : Mme/M.
 Adresse :
 Tél. :
 Courriel :

dénommée ci-dessous « la productrice » dénommé ci-dessous « l'adhérent »

Objet : le présent contrat règle les modalités de la vente de **champignons «Shiitakés»**, issus d'une production en agriculture biologique, et permet de connaître la productrice partenaire.

Présentation de la productrice :

« Je produis des **shiitakés** sur des substrats de paille bioensemencés de mycélium, dans un hangar agricole où je contrôle l'hygrométrie et où je suis les plages de températures. Le shiitaké est un champignon très parfumé qui se consomme cuit et qui se cuisine comme le champignon de Paris. Mon activité est certifiée en Agriculture Biologique. »



La productrice s'engage :

à fournir à l'AMAP les produits de novembre 2020 à mars 2021 aux dates suivantes :

- 12 nov. 26 nov. 10 déc.** et mercredi **23 déc.**
7 janv. 21 janv. 4 fév. 18 fév. 4 mars et 18 mars

La cueillette est parfois retardée pour plusieurs raisons (état d'avancement des substrats reçus, baisse des températures ...), aussi des décalages de dates peuvent toujours se produire.

L'adhérent s'engage sur une livraison tous les 15 jours ou une fois par mois (première date du mois pour les amapiens concernés) pour la commande ci-dessous (entourez vos choix), et à prendre possession de ses produits à la date indiquée, par lui-même ou par l'intermédiaire d'une personne dépêchée par ses soins.

L'adhérent s'engage à être à jour de son adhésion à l'AMAP d'Aigrefeuille sur Maine.

Produit	Poids	Prix unitaire	Tous les 15 jours 10 livraisons	Une fois par mois 5 livraisons	Montant
Champignons Shiitakés	250 g	4,00 €	40,00 €	20,00 €	
	500 g	8,00 €	80,00 €	40,00 €	
	1 kg	16,00 €	160,00 €	80,00 €	
Total					

Modalité de paiement : en 1 ou 2 chèques, à libeller à l'ordre de « **Sophie MARTIN** », et à fournir avec le contrat signé

La référente : Annie Julienne 06 30 88 26 83 anniejuri@gmail.com

Fait à Aigrefeuille, le

L'adhérent

La productrice